

## Mesdames et Messieurs les membres du club des sport des Aillons

## Convocation à l'Assemblée Générale du Club des Sports des Aillons

Samedi 5 décembre à Aillon 1000 à 9h45 (centre d'accueil)

et

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire du Club des Sports des Aillons

Samedi 5 décembre à Aillon-1000 à 10h (centre d'accueil)

Ordre du jour :

Rapport moral du Président (saison 2019/2020)

**Bilan Sportif** 

**Rapport Financier** 

Prévisionnel Saison 2020/2021

**Questions diverses** 

Nous avons choisi de tenir cette AG après déjà deux reports de date du fait du contexte COVID. En raison de ce contexte, et pour les raisons sanitaires, nous vous demandons de venir à un seul représentant par famille (n'oubliez pas votre masque) et de ne pas emmener les enfants. En cas d'empêchement d'une famille, vous trouverez ci joint la procuration à donner à la personne de votre choix.

**Guillaume Chalamel** 

Président du Club des Sports des Aillons











En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter à l'AG, en utilisant ce bon, ou directement un message par mail. Merci.

Procuration
Je, soussigné(e), disposant du droit de vote à l'Assemblée Générale du Club des Sports des Aillons, (i) en mon nom propre ; (ii) au nom de mon enfant
donne procuration à
disposant également du droit de vote pour lui même ou son enfant de moins de 16 ans, pour me représenter à l'Assemblée Générale du 5 décembre 2020. Cette personne certifie ne pas détenir
plus de 2 procurations.
Fait à le
Signature